

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr SSE



canton
de bâle



Collaboration entre Ciba-Geigy et Alza corporation

Au cours de leur assemblée générale ordinaire du 25 janvier 1978, les actionnaires d'Alza corporation, Palo Alto, Californie, ont sanctionné le contrat de collaboration passé avec Ciba Geigy Corporation, Ardsley. Aux termes de ce contrat, Ciba-Geigy Corporation, acquiert des actions privilégiées d'Alza Corporation pour un montant de 30 millions de dollars, avec un droit de vote de 80 % de surcroît, Ciba Geigy S.A., Bâle, fera parvenir à Alza, dans l'espace de cinq ans, 15 millions de dollars au moins, destinés à des travaux de recherche et de développement en vue d'appliquer les nouvelles formes d'administration mises au point par Alza à des produits pharmaceutiques déterminés de Ciba-Geigy, indique un communiqué de cette dernière. L'exercice du droit de conversion, conjugué avec un apport complémentaire de capital de 5 millions de dollars (ou de 10 millions de dollars dans certaines circonstances), permettra à Ciba-Geigy Corporation d'acquérir 8 700 000 nouvelles actions Alza, ce qui correspond à environ 53 % du capital social d'Alza Corporation.

En vertu des dispositions con-

tractuelles, Ciba-Geigy obtient notamment pour l'ensemble du monde des droits de licence portant sur des systèmes d'application d'Alza, elle est autorisée à compenser partiellement ses paiements pour des missions de recherche confiées à Alza avec les « royalties » exigibles au titre des droits de licence.

Qui est Alza ?

Alza Corporation a été créée en 1968 et emploie aujourd'hui environ 500 collaborateurs, dont 190 dans la recherche et 30 dans le secteur médical. La société se consacre exclusivement au développement de systèmes thérapeutiques destinés à l'administration spécifique de médicaments et de substances naturelles ainsi qu'à leur fabrication et distribution. Alza travaille pour son compte ainsi que dans le cadre d'accords de recherche passés avec des tiers, elle détient aujourd'hui environ 200 brevets. (ats)

Ciba-Geigy tout près des 10 milliards de chiffre d'affaires

Durant l'exercice 1977, le groupe Ciba-Geigy a réalisé un chiffre d'affaires de 9,94 milliards de F, ce qui représente une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente où le chiffre

d'affaires avait été de 9,49 milliards.

Dans un communiqué, le groupe indique que depuis la publication des chiffres du premier semestre, le taux d'augmentation est passé de 6 à 5 %. Cette baisse est avant tout due à l'évolution défavorable du cours des changes. Les cours élevés du franc suisse ont notamment affecté le chiffre des ventes et le revenu du quatrième semestre. La diminution du chiffre d'affaires due à la situation des changes s'élève à 5 %.

Grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires ainsi qu'aux mesures prises au cours des dernières années pour améliorer l'efficacité, le bénéfice du groupe sera plus élevé que celui de 1976, sans toutefois atteindre celui des années 1973 et 1974, écrit la direction de Ciba.

Vues sur toute l'année, les affaires ont fortement varié selon les secteurs. Les ventes de colorants (1,98 mrd, — 3 %) ont souffert de la situation délicate dans laquelle l'industrie textile se trouve et ont été inférieures à celles de l'année précédente. Dans la division pharmaceutiques (2,80 mrd., + 4 %) l'augmentation du chiffre d'affaires est surtout due au renforcement des quantités vendues, vu que dans de nombreux pays

LUNETTERIE SUR MESURES

OPTOMETRIE

A. BRACK
opticien diplômé d'optique d'État
opticien diplômé d'État
agréé Sécurité Sociale

VERRES DE CONTACT



128, avenue de Neuilly
92200 Neuilly-sur-Seine
métro : Sablons
et Pont-de-Neully
Tél. 722-93-90

1, rue A.-Mounie
92160 ANTONY
métro : Antony
Tél. 237-03-86

les prix de vente n'ont pu être ajustés que dans une faible mesure ou même pas du tout. La division agrochimique (2,47 mrd. + 8 %) a rattrapé le retard subi en 1976. On note une évolution « réjouissante » des affaires dans la division matières plastiques et additifs (1,78 mrd., + 11 %). (ats)

Pour Sandoz, l'implantation industrielle en Suisse a perdu certains de ses attraits

Au cours de l'exercice 1977, le chiffre d'affaires de Sandoz (produits chimiques) a augmenté de 6 % environ contre 4 % en 1976. Les bénéfices se sont également améliorés par rapport à l'année précédente. La hausse du cours du franc cause cependant des soucis à la direction générale de l'entreprise. Dans une lettre aux actionnaires, le Président du conseil d'administration M. Yves Dunant écrit que l'implantation industrielle en Suisse a perdu certains de ses attraits. Il précise toutefois qu'une décision au sujet de transferts à l'étranger ne saurait être prise autrement que dans une perspective à long terme.

Le groupe Sandoz (maison-mère à Bâle, 90 filiales dans le monde) a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 4,1 milliards de francs et consacré quelques 360 millions de francs à la recherche.

Au cours de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires mondial du département des colorants a diminué de 2 % par rapport à celui de l'exercice précédent en raison notamment du marasme sévissant dans l'industrie textile et de la concurrence très vive des sociétés implantées dans les pays à monnaie faible. Les bénéfices ont été affectés de surcroît par l'évolution du cours des monnaies. La recher-

che est orientée non seulement vers l'innovation mais aussi vers la rationalisation et la lutte contre la pollution.

Le chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique a progressé de 7 % grâce à la croissance des ventes dans les pays où il a été possible de répercuter les augmentations de coûts dans les prix de vente. Signalons également que les négociations bilatérales avec la France viennent d'aboutir. Les conditions d'enregistrement de spécialités pharmaceutiques sont devenues plus sévères. En outre les prix des nouveaux produits pharmaceutiques font souvent l'objet de longues négociations.

Sandoz préconise à ce propos une accélération des formalités régissant l'autorisation de mise sur le marché tout en admettant qu'une surveillance accrue soit introduite pendant les années qui suivent le lancement de nouveaux médicaments.

Après un recul en 1976 consécutif à de mauvaises récoltes, les ventes d'insecticides et d'herbicides ont connu une progression de 30 % en 1977. Dans le secteur des semences, la filiale Northrup King, acquise en 1976, a augmenté son chiffre d'affaires de 5 % environ. Dans le secteur de l'équipement hospitalier, les ventes ont progressé de 5 % grâce au « joint venture » avec Rhône-Poulenc.

La hausse du franc suisse à partir du second semestre a causé de gros soucis à l'entreprise. Elle défavorise les filiales étrangères du groupe et provoque une diminution des rentrées de redevances et de dividendes en Suisse. Selon M. Dunant, la hausse du franc désavantage l'industrie d'exportation et ce désavantage n'est pas compensé par l'atout que représente la très faible pro-

gression de l'inflation. En outre, l'appréciation du franc ne se traduit pas par une baisse du prix des produits achetés à l'étranger pour être transformés en Suisse, car ces produits sont acquis en Allemagne, soit dans un pays dont la monnaie a connu une évolution semblable à la nôtre. Il est donc indiscutable que l'implantation industrielle en Suisse a perdu certains de ses attraits, malgré la stabilité politique et la paix du travail, écrit M. Dunant. Et si la société considère qu'il est encore avantageux de demeurer en Suisse, « il ne faudrait en aucun cas que l'on alourdisse les charges, par exemple en majorant l'imposition des personnes juridiques ». A une époque défavorable pour l'économie et changeante sur le plan de l'environnement, il importe que nous conservions notre agilité et notre faculté d'adaptation » conclut le Président du conseil d'administration. (ats)

Vasopressine : pas d'enthousiasme exagéré dit Sandoz

Une éventuelle action bénéfique de la vasopressine sur les sujets souffrant de troubles de la mémoire n'a pas encore été établie de manière certaine, indique Sandoz à Bâle dans un communiqué. Sandoz insiste sur le caractère préliminaire de ces recherches entreprises dans des centres hospitaliers de Belgique, d'Espagne et de Suisse en collaboration avec son département de recherche médicale. « Ces recherches cliniques n'en sont encore qu'au stade expérimental et il faudra encore bien des recherches additionnelles avant que des applications pratiques puissent être envisagées, déclare l'entreprise Sandoz.

La substance en question, la vasopressine Sandoz, hormone

antidiurétique de synthèse correspondant à celle produite par le post-hypophyse, est utilisée depuis de nombreuses années sous forme de spray nasal dans le traitement d'insuffisance posthypophysaires. Les recherches actuelles sur cette hormone ont eu pour point de départ les travaux d'une équipe de pharmacologues hollandais qui, il y a plus de 10 ans, montrèrent que la vasopressine permet d'améliorer chez le rat les résultats des tests d'apprentissage et de mémoire. Au cours de ces deux dernières années, plusieurs équipes européennes ont procédé à des investigations cliniques dans ce domaine. Les résultats préliminaires furent présentés au cours d'un séminaire de neuroendocrinologie tenu à Gênes en octobre de l'année dernière, puis en deux courtes « lettres à l'éditeur » parues dans le dernier numéro de la revue médicale anglaise « Lancet ». (ats)

Cinq chorégraphes suisses à Bâle : premier pas vers un « ballet suisse » ?

Des applaudissements nourris ont salué au théâtre municipal de Bâle la première de la soirée bâloise de ballet des « 5 chorégraphes suisses ». Ces chorégraphies de Peter Heubi, de Genève, Juerg Burth, de Zurich, Jean Deroc, de Baden, Riccardo Duse, de Lucerne, et Heinz Spoerli, de Bâle, interprétées par la compagnie de ballet du théâtre de Bâle, seront également présentées à Bienne, à la Chaux-de-Fonds, à Lausanne, à Schaan, au Liechtenstein, à Winterthur, à Zurich, à Baden, à Soleure, à Schaffhouse et à Berne.

L'association faîtière suisse des professionnels de la danse présente son programme avec

l'appui de la Fondation Pro-Helvetia et la fédération des coopératives Migros. Ce spectacle de ballet combinant l'activité d'une des grandes compagnies de ballet de Suisse, en l'occurrence le ballet du théâtre municipal de Bâle, avec la création chorégraphique de certains chorégraphes suisses, travaillant pour différents théâtres, est « une première concrétisation d'une possibilité politique du ballet en Suisse » peut-on lire dans le programme du théâtre bâlois.

En raison du coût extrêmement élevé d'une activité chorégraphique « valable à l'échelon international », lit-on plus loin, un petit pays comme la Suisse ne pourrait-il pas envisager « des solutions qui lui soient propres » et qui donnent à nos compagnies de ballet la possibilité d'obtenir « un rayonnement comparable à celui de nos universités et de nos orchestres » s'interroge l'association. Les 5 chorégraphes se sont inspirés d'œuvres de Samuel Barber, Franck Martin, Bach, Rachmaninov et Edi Baer (musique populaire. (ats)



**canton
de berne**

Nouveau journal à Bienne

Le lancement à Bienne d'un nouveau journal, qui s'annonce comme étant « le plus grand de la région » a fait récemment l'objet d'une conférence de presse.

L'adresse de la rédaction de ce nouvel organe de presse est celle du bureau Cortesi de Bienne, formant une équipe rédactionnelle forte d'une vingtaine de personnes, qui assure notamment des correspondances pour plusieurs quoti-

diens et hebdomadaires, et, qui réalise également des émissions pour la radio et la tv allemandes.

Ce nouvel hebdomadaire, bilingue, intitulé « Biel-Bienne », et dont le premier numéro est paru le 2 février a été tiré à 76 600 exemplaires et a été distribué gratuitement dans tous les ménages du Jura sud, de Bienne et du Seeland.

L'initiatrice et responsable de la publication, l'équipe de journalistes, de photographes et de graphistes du bureau Cortesi réalisera pratiquement tout le journal (rédaction, recherche de publicité, mise en page, etc), à l'exception des travaux d'impression, confiés à une entreprise biennoise. 4 rédacteurs en chef assureront à tour de rôle la responsabilité pour 3 numéros.

Lors de la présentation de l'hebdomadaire, ses initiateurs ont insisté sur leur volonté de briser le monopole de la presse locale existant à Bienne depuis 12 ans. « Biel-Bienne » ne s'immiscera ni dans les problèmes du Seeland ni dans ceux du Jura-sud, et ne prendra position (en faveur de la neutralité de Bienne dans le cas de l'affaire jurassienne) que si ces problèmes touchent l'agglomération biennoise. (ats)

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS MONA

43, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

On nous prie d'annoncer le décès accidentel de M. Philippe Ungemuth, fils de Marcel Ungemuth, survenu le 19 mars 1978.

Inauguration à Berne d'une clinique universitaire pour enfants

La nouvelle clinique universitaire pour enfants de l'hôpital de l'Île à Berne a été officiellement inaugurée. La construction du bâtiment qui a duré 4 ans a coûté environ 1,16 millions de F. La clinique dont les plans ont été dessinés par l'architecte genevois J.-P. Dom possède 269 lits (350 en cas de nécessité). (ats)

Troisième Festival international de Jazz à Berne

Du 26 au 30 avril se déroulera à Berne le Troisième Festival international de Jazz. Organisée pour la première fois en 1976, cette manifestation a dès lors obtenu un éclatant succès. Contrairement aux festivals de jazz déjà implantés en Suisse et qui sont consacrés totalement ou principalement au jazz moderne et ultra-moderne, celui de Berne veut se mettre entièrement au service du jazz classique. L'heureuse conception du Festival de 1976 et 1977 garde, cette année encore, toute sa validité : chacune des cinq soirées du Festival est consacrée à un style déterminé du jazz traditionnel.

L'Office du tourisme de la ville de Berne, en collaboration avec les hôtels bernois, a créé, à l'occasion de cette manifestation, des arrangements spéciaux. Il s'agit des arrangements suivants :

- a) Prix spécial pour l'hôtel à F S. 21 - net
- b) Arrangement forfaitaire de week-end durant le Festival à F S. 155 - (10 % de commission)
- c) Arrangement à forfait pour la durée du Festival à F S. 229 - (10 % de commission)

canton de fribourg

Création de l'association Fribourg Nova-Friburgo

Récemment s'est constituée à Fribourg l'association Fribourg-Nova-Friburgo dont le but est de maintenir et de renforcer les liens d'amitié qui furent noués lors du voyage en automne dernier de la musique « La Concordia » et de la chanson de Fribourg » à Nova-Friburgo au Brésil, et de promouvoir les relations humaines et d'entraide. L'historien de l'émigration fribourgeoise vers le Brésil a été élu président de cette association.

Le syndic de la ville de Fribourg, M. Lucien Nussbaumer, qui était du voyage l'automne dernier, a remis à l'association, au nom du conseil communal, un premier don de 5 000 francs à l'intention des descendants d'émigrés modestes de la région de Nova-Friburgo. (ats)

canton de genève

Mort de la comédienne Greta Prozor

La comédienne Greta Prozor, qui fut professeur d'art dramatique au conservatoire de Genève de 1939 à 1965, est décédée à Genève à l'âge de 92 ans.

Fille du comte Prozor, diplomate lithuanien, et d'une mère d'origine suédoise, Greta Prozor passa son enfance à Saint-Petersbourg. En 1900 sa famille s'installa à Genève, où elle vécut jusqu'à sa mort, avec toutefois un long séjour à Paris qui fit d'elle notamment une interprète admirée des poèmes de Max Jacob, Apollinaire, Cocteau, Miłosz, etc. (ats)

Grand prix du salon des inventions

Le grand prix du salon international des inventions et des techniques nouvelles de Genève 1977 a été remis à un inventeur français, M. Ugo Van Chuc, pour un appareil électronique servant à écouter ou à enregistrer à distance et sans fil toute installation reproduisant du son : chaîne hi-fi, radio, magnétophone, tv, etc.

Le prix de la ville de Genève a été décerné à M. W.-P. de Stoutz (Suisse), pour un procédé électrique de conservation du lait et de produits laitiers avec enrichissement en vitamine « d ». D'autre part, M. Joseph Eicher (Suisse), a été le lauréat du prix de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour son chariot à usages multiples pouvant se glisser dans le coffre d'un véhicule automobile. Cette invention a aussi reçu le prix du touring club suisse. (ats)

canton des grisons

Le romanche, langue nationale depuis 40 ans

A une très large majorité, le peuple et les cantons suisses reconnaissent, le 20 février 1938, le romanche comme quatrième langue nationale en acceptant une modification de l'article 116 de la Constitution fédérale. A une époque de tensions politiques et racistes, cet acte de solidarité confédérale prenait une importante signification historique pour la plus petite minorité linguistique du pays, forte à cette époque de près de 44 000 âmes, établie dans les vallées grisonnes.

Jusqu'alors, la Constitution fédérale n'élevait au rang de langues nationales que le français,

l'allemand et l'italien. Dans la Constitution grisonne, le romanche n'était reconnu comme langue cantonale que depuis 1892, avec l'allemand et l'italien. Le nouvel article 116 adopté il y a 40 ans ne faisait toutefois pas du romanche une langue officielle. Seules quelques lois fédérales fondamentales ont été traduites dans cette « quarta lingua ». L'allemand, le français et l'italien restaient les trois seules langues officielles du pays dans lesquelles les textes fédéraux devaient être publiés, ce qui est encore le cas actuellement. Afin de soutenir la langue menacée, diverses mesures d'ordre financier ont ensuite été élaborées.

Le romanche aujourd'hui

Lors du dernier recensement de la population en 1970, on comptait 50 339 Suisses de langue maternelle romanche, soit le 0,8 pour cent de la population totale du pays. 12 460 d'entre eux, soit le 24,7 pour cent, vivaient hors des Grisons, contre 18 pour cent en 1950 et environ 23 pour cent en 1960. Une organisation faîtière de tous les rhéto-romans et de nombreuses sociétés de culture et de langue rhéto-romanes, la « Lia rumantachs/Ligia romontschs/Ligia romontscha », dispose d'importantes subventions de la Confédération et du canton des Grisons pour mener un travail social, politique et culturel étendu lié à la défense de la langue romanche. (ats)

Mission catholique suisse,
10, rue Violet, PARIS.
Réunions de l'été 1978:
19 avril — 25 mai — 21 juin

PARIS. — Retraitée cherche partenaire pour jouer « au char » — S'adresser à la Rédaction du *Messenger Suisse* qui transmettra.



canton de st gall

Un nouveau recteur à l'Ecole des hautes études commerciales de Saint-Gall

Sur proposition du Sénat, le conseil de l'école des hautes études commerciales de St-Gall a élu un nouveau recteur en la personne du professeur Alfred Meier. M. Meier occupera cette fonction du 1^{er} avril 1978 jusqu'au 31 mars 1980. Il succède au professeur Hans Siegwart.

M. Alfred Meier est titulaire de la chaire des sciences économiques avec spécialisation dans les sciences financières. Il préside, d'autre part, depuis deux ans la commission du Sénat chargée des dissertations et des travaux de diplômés. (ats)



canton du valais

L'étonnante expérience de Graechen

Graechen, « la station de Lecanuet » comme on l'appelle en France puisque l'homme politique français y séjourne souvent, a tenté en janvier une expérience unique en son genre pour essayer de combler tant soit peu ce qu'on nomme dans le jargon touristique « le creux de janvier ». La station haut valaisanne a, en effet, décidé d'ouvrir ses hôtels aux clients en renonçant pendant trois semaines à toute facturation. Les clients devaient eux-mêmes décider ce que valait leur séjour et s'acquitter de leur dû en toute liberté.

Le bilan de cette action qui fit connaître Graechen un peu partout à l'étranger vient d'être dressé par M. Melchior Kaibermatten, directeur de la station. Il est bien plus positif qu'on

osait l'espérer. En effet, on a enregistré dans les dix-sept hôtels plus de 6 500 nuitées contre 3 552 l'an passé à pareille époque. Ces hôtels furent occupés cette année en janvier à 42 % contre 23 % seulement l'an passé.

En ce qui concerne le paiement laissé au bon vouloir des hôtes, 75 % des clients se montrèrent d'accord avec les prix courants et laissèrent l'hôtelier faire sa facture pour la payer ensuite sans problème. Le quart de la clientèle joua le jeu à fond et paya selon sa propre estimation. C'est ainsi que près de 70 % de ce quart restant ont finalement payé exactement ce que l'hôtelier aurait demandé en temps normal, 7 % ont payé davantage que prévu, 18 % ont payé moins que prévu par l'hôtelier et une vingtaine de personnes, soit à peine 1 % du total de toute la clientèle, a vraiment « profité » de la situation et n'a donné à l'hôtelier qu'un montant symbolique soit entre 11 F et cent sous pour les vacances blanches à Graechen. (ats)

Inauguration d'une nouvelle station

Le Valais a inauguré une nouvelle station baptisée « Champoussin-Village » dans la région dite des « portes du soleil » ; ce vaste ensemble qui comprend notamment les régions de Champéry, Planachaux, val d'Illicz, les Crosets, Morgins, Trois-Torrents s'étend également au-delà de la frontière franco-suisse soit du côté d'Avoriaz, Morzine et Chatel.

La nouvelle station de Champoussin est située à 1 500 m d'altitude et comprend quelques modestes ensembles totalisant tout de même une centaine de lits. Plusieurs dizaines de cha-

lets vont être construits au cours des années à venir.

Champoussin est relié à l'ensemble des « portes du soleil » et offre ainsi aux skieurs des dizaines d'installations de remontées mécaniques. (ats)

Sierre inaugure un musée des étains

La municipalité de Sierre vient d'inaugurer un musée des étains. La manifestation fut honorée de la présence de M. Antoine Zufferey, conseiller d'état et de M. Pierre de Chastonay, président de la ville et conseiller national.

Ce musée créé dans une cave de l'hôtel de ville abrite actuellement près de 180 pièces en étain dont certaines sont d'une valeur inestimable. Elles ont été choisies parmi des centaines d'exemplaires provenant de collections privées acquises par la ville.

L'essentiel de cette collection a appartenu à M. Gaspard-André Caloz, né à Sierre au siècle passé émigré à l'étranger où il a collectionné la plupart de ces pièces convoitées d'ailleurs par le British Museum à Londres et le musée national suisse. Certaines pièces sont vieilles de plusieurs siècles. (ats)

Le successeur de M. Filippini à la bourgeoisie

Un jeune avocat sedunois M. Hildebrand de Riedmatten, fils d'Adrien, banquier, a été appelé à remplacer M. Adrien Filippini comme membre du conseil bourgeois de la capitale du canton.

M. de Riedmatten est né à Sion, a fait ses études universitaires à Fribourg. (ats)

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton de vaud

Bourses insuffisantes à l'université de Lausanne ?

Fondé en automne dernier, le « comité pour des bourses acceptables » a manifesté à Lausanne en faveur d'une révision du barème introduit l'année dernière par l'office des bourses du canton de Vaud. Il demande que la limite de revenu des parents prise comme base de calcul pour l'octroi d'une bourse d'étude à leur enfant soit portée de 1750 F au niveau du salaire moyen suisse, soit environ 3000 F, et que le montant minimum de la bourse de l'étudiant indépendant soit augmenté de 750 à 1000 F. Il proteste contre la diminution sensible, voire la suppression pure et simple, de certaines bourses.

Le Département cantonal de l'instruction publique répond que le Conseil d'Etat étudie les répercussions du nouveau barème des bourses et qu'il prendra les décisions nécessaires au terme de cet examen. Le montant consacré aux bourses par le canton de Vaud a progressé de 4 750 000 F en 1971 à 8 200 000 F en 1976 et à 9 400 000 F en 1977, alors que cette dernière année a vu le nombre des demandes baisser de trois cents. Le quart des étudiants à l'université de Lausanne sont boursiers de l'état de Vaud. Si certaines bourses ont été réduites ou même supprimées en 1977-1978 c'est parce que les revenus des familles des requérants ont augmenté. (ats)

Mort de M. Pierre Béguin

M. Pierre Béguin, président du conseil d'administration de l'agence télégraphique suisse,

ancien rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne », ancien président de l'union romande de journaux, est mort à l'hôpital cantonal de Lausanne, à l'âge de 74 ans.

D'origine neuchâteloise, né le 19 novembre 1903 à La Chaux-de-Fonds, Pierre Béguin fit des études de droit aux universités de Genève et de Vienne, avant de se consacrer au journalisme. Il fut d'abord rédacteur de « l'Annuaire de la Société des Nations », puis correspondant de Berne de « la Suisse », de « la Liberté », du « Journal de Genève » et de la radio romande, de 1930 à 1945. Il devint en 1946 rédacteur en chef de la « Gazette de Lausanne », puis assumait la direction de ce journal libéral vaudois de 1959 à 1966.

Président de l'union romande de journaux de 1962 à 1970, il siégea jusqu'en 1975 au comité central de l'association suisse des éditeurs de journaux qui le nomma membre d'honneur. Il était aussi membre d'honneur de l'association de la presse vaudoise.

Membre du conseil d'administration de l'agence télégraphique suisse dès 1963, il en devint le vice-président en 1968, et le président en 1970.

M. Pierre Béguin a joué un rôle éminent à l'A.T.S., en particulier lors de l'augmentation du capital-actions, de l'élargissement des bases financières et de diverses améliorations dans l'organisation de cette entreprise.

Pierre Béguin fut directeur du centre de recherche et de promotion de la presse suisse, à Lausanne, membre du groupe d'étude du Département politique fédéral pour les problèmes européens, représentant de la Suisse au comité de presse du Conseil de l'Europe.

Outre ses nombreuses collaborations à la presse écrite (quotidiens, périodiques et revues) et à l'information audio-visuelle (service des ondes courtes radio et télévision), Pierre Béguin publia « le balcon sur l'Europe » histoire de la Suisse durant la seconde guerre mondiale. Dans l'après-guerre, il rédigea plusieurs compléments successifs à l'histoire de la Suisse de William Martin, tenant ainsi à jour cette œuvre fondamentale. M. Béguin a traduit en français « Rénovation helvétique », du conseiller fédéral Ernest Nobs, et « Le chef-d'œuvre » de Sinclair Lewis. Il forma de nombreux journalistes et donna maintes conférences sur la presse, en Suisse et à l'étranger. Journaliste de grande envergure et écrivain de talent, il fut un ardent défenseur de la liberté de la presse.

Sur le plan vaudois, enfin, il présida le comité de rédaction de « Forum » (organe du parti libéral) et la société des bellettrians, et siégea au comité vaudois de l'union culturelle romande. (ats)



Mort de l'imprimeur Georges Corbaz

M. Georges Corbaz, éditeur et administrateur-délégué de « l'Est vaudois » (journal de Montreux), ancien directeur de ce quotidien (1932-1967) et ancien vice-président de l'Union suisse des arts et métiers (1967-1976), est mort à Montreux à l'âge de 77 ans.

Né en 1901, M. Corbaz avait joué un rôle en vue dans les arts et métiers comme président de l'Union suisse des coopératives de cautionnement des arts et métiers, vice-président de la Société suisse des maîtres

imprimeurs, président de l'Association d'éditeurs de journaux et membre du comité de l'Union vaudoise des associations, commerciales, industrielles, et de métiers, dont il présida les trois institutions d'entraide.

M. Corbaz fut aussi président de l'Office du tourisme de Montreux, conseiller municipal de la commune des Planches-Montreux et membre du conseil d'administration de la banque populaire suisse. (ats)



La situation des Arts Graphiques vue par 24 heures/Imprimeries réunies

Considérant que les entreprises de presse sont, à tort, trop discrètes sur elles-mêmes, les responsables du groupe « 24 heures /Imprimeries Réunies Lausanne » ont tenu une conférence de presse à Zurich pour mieux se faire connaître en Suisse alémanique, où l'entreprise désire étendre ses activités (essentiellement dans le secteur des imprimés commerciaux, emballages, éditions en langue étrangère, etc.).

MM. Marc Lamunière, président-directeur général, Paul Ruckstuhl, directeur général des Imprimeries Réunies, et Marcel Pasche, directeur des deux quotidiens « 24 heures » et « Tribune le matin », ont rappelé que ces journaux et l'imprimerie (ainsi que, indirectement, le quotidien « La Suisse » de Genève) font partie du holding « Lousonna s.a. », qui comprend aussi le holding « Prominform » (Sion, qui s'occupe notamment de publicité, d'adressage, de films), « Kiosque S.A. » et, sous peu « financière de presse » (Navielle), enfin les librairies et éditions Payot et l'Office du livre à Fribourg.

M. Lamunière a souligné que les administrateurs-actionnaires du groupe « Lousonna » ne sont pas des financiers mais des professionnels de la communication graphique, et qu'ils sont favorables à la diversité de la presse.

Le chiffre d'affaires du centre d'informations et d'art graphique (qui groupe les Imprimeries Réunies, les deux quotidiens lausannois et l'agence A.I.R., laquelle assure certains services rédactionnels communs) est de 75,6 millions de francs, et l'effectif global de 800 personnes. L'imprimerie journaux passera au printemps 1978 à la composition intégrée et, ultérieurement, à l'offset. L'imprimerie commerciale a subi les effets de l'évolution technologique très rapide et d'une forte concurrence internationale. Les prix ont subi en valeur réelle un fléchissement de 50 % depuis 1970. Mais des mesures de rationalisation ont permis de réagir. Toutefois, la reprise publicitaire est lente, et M. Lamunière pense que les années 1978 et 1979 seront difficiles pour l'ensemble de la presse suisse.

M. Paul Ruckstuhl, directeur général, a rappelé que les Imprimeries Réunies se situent au 4^e rang de l'industrie graphique suisse, industrie « qui n'est pas un vieil homme sénile qui a peur des changements, mais au contraire un homme jeune et entreprenant qui veut rester dans la course ». Les efforts de vente sont intensifiés à l'étranger et, maintenant, en Suisse alémanique aussi. Les rationalisations entraînent des recyclages du personnel, mais très peu de licenciements (deux pour « 24 heures » et « la Tribune le Matin », plus trois départs volontaires).

Le directeur des rédactions des

deux quotidiens, M. Marcel Pasche, a enfin expliqué que la création de l'agence d'informations et de reportages a permis de mieux différencier les quotidiens tout en évitant les doubles emplois inutiles. La dépense rédactionnelle atteindra en 1977 12 millions de francs, l'effectif total des journalistes étant de 87.

Dans la discussion, il fut confirmé qu'un groupe allemand était sur les rangs pour acheter Naville. Dès lors, la commission des cartels estime elle-même que la solution suisse adoptée est préférable. (ats)

« La Bretagne à cheval »
pour l'école du Cercle commercial suisse de Paris

Les étudiants de l'école du C.C.S. reviennent de Bretagne où, accompagnés de plusieurs professeurs, ils ont pu, pendant une semaine, découvrir les beautés de cette région.

C'est en voiture à cheval qu'ils ont effectué ce périple en pays de Quimperlé au cours duquel ils ont installé leur campement nomade dans une cour de château, en bord de mer ou en rase-campagne.

Rencontres avec des gens du cru, veillées autour d'un feu de bois, visites de monuments se sont succédé au cours de ces vacances sportives.

La leçon de ce succès est déjà tirée puisque dès le 28 mai, l'école repar-

tira pour une semaine plus studieuse sur l'île de Noirmoutiers, cette fois. Cours, le matin, et activités diverses, l'après-midi (sport, visites) sont prévus pour ce séjour destiné à la fois aux élèves (tous niveaux), et à ceux qui désiraient se perfectionner en français.

Pour plus de renseignements, s'adresser :

Ecole du Cercle Commercial Suisse
10, rue des Messageries,
75010 PARIS — Tél. : 770-20-66.

Vends Timbres

à collectionneurs uniquement :

NATION-UNIES

avec sigles +

BLOCS (RARES)

Faire offre

ENCARTS

ARPHILA

Cachets français,

étrangers +

flammes réunis

Également enveloppes 1^{ers} jours

1965 à 1976

avec flammes très référencées

Ecrire au journal qui transmettra

PRO TICINO

PRO TICINO

DÉJEUNER du Dimanche 30 Avril à 13 h 30

Salon Delbor - 45, Bd Charonne, Paris-11^e (métro Avron)

MENU

Terrine de canard au poivre vert

Délice de lotte à l'armoricaine, riz créole

Cul de veau braisé à l'auvergnate

Haricots verts, pommes gratin

Salade : laitue, frisée aux croûtons

Plateau de fromages : Fribourg, Appenzell et vacherin

Bombe glacée pralinée, vacherin grand-marnier

Café

Vin blanc : Sauvignon — rouge : Château-Saint-Julien

PRIX 90. — tout compris

Ensemble musical avec charmante chanteuse

BAL jusqu'à 23 heures - Jeux - Loterie - Gira la ruota

Prière de s'inscrire auprès de Aldo BECKERT, 31, Rue Nationale, Paris-13^e, Tél. 583.00.81

PRO TICINO

PRO TICINO